

Histoire des relations internationales depuis 1945 :

Connexions et résistances

HIS4478 (30)

Session : automne 2023

Horaire : mercredi, de 9H30 à 12H30

Salle : [A-2875 | Campus de Montréal](#)

Professeur : Christopher Goscha

Adresse email : goscha.christopher@uqam.ca

Heures de bureau : lundi de 9H00 à 12H00

Moodle : <https://www.moodle2.uqam.ca>

Présentation du cours :

Jusqu'à la Seconde guerre mondiale, les pays européens dominaient le système international, ainsi que de vastes espaces du monde afro-asiatique qu'ils avaient colonisés au 19^{ème} siècle. C'est cette première guerre véritablement mondiale qui mit fin à la prépondérance européenne en ouvrant la voie à un nouvel ordre dominé par les deux grandes puissances sorties vainqueurs du conflit : les Etats-Unis et l'Union soviétique. La Guerre froide – née de l'opposition idéologique entre ces deux puissances remontant au début du 20^{ème} siècle – dominera les relations internationales jusqu'en 1991, période pendant laquelle le monde communiste impose sur une ligne de fracture eurasiatique d'abord en Chine en 1979 puis devant le mur de Berlin une décennie plus tard. Si l'on ne peut pas faire abstraction de l'opposition « Est-Ouest » dans l'étude des relations internationales, le système international ne s'en est pas moins transformé d'autres façons qui méritent de retenir notre attention. La décolonisation de l'Asie et de l'Afrique depuis 1945 occupera une place importante dans notre réflexion. Or, au moment où l'idée nationale se propage dans le Sud, de nouvelles forces transnationales, nées des ravages en Europe et en Asie et des développements technologiques, se concrétisent sous la forme des organisations internationales comme l'ONU, l'UNESCO et supranationales comme celle de l'Union Européenne. Enfin, l'histoire des relations internationales n'est pas seulement diplomatique et politique, mais aussi culturelle et sociale. La mise en connexion du monde depuis 1945 nous présente donc des histoires croisées, connectées, toujours plus dynamiques – de l'Est en Ouest, du Nord en Sud, relayant un ordre à un autre, jusqu'à nos jours et non sans des résistances.

Organisation et buts du cours

Ce cours s'organise d'une façon géographique et thématique autour de la question des transformations croisées du système international jusqu'à présent. Du point de vue géo-historique, les trois premiers cours examineront les origines et la mondialisation de la Guerre froide sur un axe eurasiatique. Toujours sous cette optique, deux autres cours examineront l'interaction entre le Nord et le Sud pendant la Détente et lors de la rupture de l'axe sino-soviétique. Pour mieux cerner les transformations du système international depuis 1945, ce cours adoptera aussi une approche thématique, avec des séances consacrées à « la diplomatie culturelle en relations internationales », « la nucléarisation des rapports de force », « la décolonisation des relations internationales », « le supranational en relations internationales » entre autres. Ces deux axes d'analyse (géo-historique et thématique) s'entrecroisent dans le temps et dans l'espace tout en prenant en compte les résistances et les obstacles à ces connexions jusqu'à nos jours, l'objet des dernières séances.

Ce cours se donne comme objectifs principaux :

- d'initier l'étudiant(e) aux grandes étapes, événements et personnalités dans l'histoire des relations internationales depuis 1945 jusqu'à présent ;
- de permettre à l'étudiant(e) de dégager et d'analyser les grands thèmes et problèmes historiographiques de l'histoire internationale depuis 1945 ;
- de penser l'histoire des relations internationales d'une nouvelle façon, en dépassant les cadres « national » ou « régional », afin de mettre en relief les connexions, les réseaux et les échanges qui ont façonné le système international d'aujourd'hui sans pour autant oublier les résistances ;
- de fournir les éléments structurants pour un approfondissement ultérieur ou de compléter des cours plus spécifiques portant sur l'histoire d'une région, d'un État ou d'un thème dans le domaine des relations internationales ou ailleurs.

Ce cours ne se donne *pas* comme objectifs :

- de fournir une histoire par « grande puissance » du système international, vue des Etats-Unis, de la Russie (ex-URSS) ou de la Chine par exemple ;
- de « tout faire », c'est-à-dire de fournir une histoire excessivement événementielle de chaque période, de chaque crise, de chaque thème dans l'histoire des relations internationales ;

- de demander à l'étudiant(e) de mémoriser une histoire chronologique des relations internationales – le cours s'articule d'une façon thématique et connectée et synthétique ;
- de faire une histoire de la « mondialisation du capitalisme », ni de faire une histoire « occcidento-centrique » ou « tiers-mondiste ». Ce sont les connexions qui nous intéresseront dans le cadre de ce cours ainsi que les grands thèmes les sous-entendant.

Textes du cours :

- Jean-Baptiste Duroselle et André Kaspi, *Histoire des relations internationales de 1945 à nos jours*, tome II, Paris, Armand Colin, 2009 (16^{ème} édition, mise à jour). Désormais disponible à la COOP de l'UQAM. Pour l'obtenir, voir : <https://www.coopuqam.com/8-Succursale-temporaire-de-la-rentree-scolaire-succursale.html>, ensuite entrez le sigle de notre cours HIS4478 dans la partie : « matériel obligatoire et recommandé ».
- Mes « power points », plans, lexiques, tableaux, chronologies et cartes pour toutes les séances seront disponibles sur moodle.

Formule pédagogique

La base du cours s'effectuera sous forme magistrale, tout en faisant appel à des sources audiovisuelles (power point, affiches et films documentaires) et des textes de première main, qui seront souvent discutés et commentés en classe en relation avec le sujet d'un cours magistral.

Bibliothèques

En tant qu'étudiant.e.s, vous avez accès à distance aux ressources et aux bases de données électroniques de la bibliothèque. Pour trouver des articles scientifiques sous forme électronique, vous avez accès aux moteurs de recherche comme JSTOR, Persée, Cairn et bien d'autres.

Voir : <https://bibliotheques.uqam.ca/rendez-vous-en-ligne/>

En cas de problèmes d'accès aux ressources numériques et aux bases de données (par exemple, votre connexion à distance à la bibliothèque ne fonctionne pas), veuillez consulter Karim Debbah : debbah.karim@uqam.ca

Evaluation :

La répartition de la note de la session se fera de la manière suivante :

1. Examen de mi-session (30% de la note finale)
2. Commentaire de texte (35% de la note finale)
3. Fiche de lecture d'article (35% de la note finale)

1) Un examen de mi-session (30% de votre note finale)

L'examen de mi-session aura lieu en salle de cours, sur table, **le 18 octobre**. Cet examen demandera à l'étudiant.e de répondre à deux questions de dissertation en faisant un argument structuré et analytique. Il faut prendre position (exemple : *Dans quelle mesure* peut-on dire que les Soviétiques sont à l'origine du déclenchement de la Guerre froide ?). Chaque question vaudra 50% de la note finale de l'examen (50 x 2 = 100%). Pour chaque réponse, il faut une introduction dans laquelle vous annoncez votre réponse à la question, votre argument, et expliquer comment vous comptez organiser votre texte pour en faire la démonstration (diviser votre sujet). Donnez des exemples précis pour appuyer votre argumentaire. Il faudrait aussi une conclusion qui sert moins d'un résumé de ce que venez de dire dans votre travail que d'une ouverture ou d'une affirmation de l'intérêt de votre argument. L'examen de mi-session vaudra 30% de votre note finale.

Chaque question exigera environ une heure pour sa préparation et pour sa rédaction. Je ne peux pas vous dire combien de pages d'un cahier il faudrait remplir : c'est la qualité de votre réponse qui compte plus que le nombre de pages. Vous aurez les trois heures de cours mener à bien cet examen sur table.

2) Un commentaire de texte (35% de votre note finale)

Vous choisirez un des textes se trouvant sur moodle sous la rubrique « commentaire de texte ».

Un commentaire de texte demande à l'étudiant(e) de soulever la signification historique d'un texte de première main (source primaire, source produite à l'époque) en faisant appel à ses connaissances historiques et ses talents analytiques. C'est l'occasion pour l'étudiant.e de se mettre au métier de l'historien. Le commentaire de texte doit être présenté en 5 étapes : 1) Introduction (10% divisé en deux sous parties) : 1a) Identifier la nature et l'origine du document (mémoires, communiqué, source de première ou de seconde main), ainsi que l'auteur et la date du document (5%) et 1b) dégager et annoncer en une phrase votre hypothèse quant à la signification historique du texte selon vous (le message réel, « caché » dans le texte, que vous allez rendre explicite dans votre commentaire). Selon vous, quelle est l'idée centrale du document autour de laquelle votre analyse va porter (5%) ? 2) Explication du texte (30%) : il faut expliquer *le contexte historique* du document en faisant appel à vos propres connaissances et recherches. Il faut situer le document dans le temps et dans l'espace. Il faut expliquer les mots, termes, phrases ou allusions qui ne sont pas connus pour le

lecteur non avisé. 3) L'analyse du texte (40%). L'analyse du texte est le principal intérêt de l'exercice et le plus passionnant à faire pour nous ! Il faut mettre en évidence l'intérêt historique du texte – la signification historique du texte par rapport à votre hypothèse annoncée en introduction. Analysez ce qui dit l'auteur(s), en le confrontant avec ce que vous connaissez grâce à vos recherches. Soulignez les contradictions, les silences, voire les mensonges (s'il y en a). Quel est l'enjeu du texte pour l'auteur, les auteurs ? A qui s'adresse-t-il/elle véritablement l'auteur ? Dans quel but ? Quel est le message essentiel du texte qui dépasse le seul cadre événementiel ou descriptif ? Il faudrait citer des extraits du texte dans votre analyse (une ou deux phrases clés par exemple) pour illustrer votre propos analytique. 4) La conclusion du texte (10%). Il faut expliquer la portée du document (l'impact du texte et ses conséquences). 5) La bibliographie (10%). Pour la bibliographie, je vous demanderais de bien vouloir utiliser **trois articles scientifiques** (rédigés par des spécialistes de la question). Pour ce faire, vous pouvez effectuer vos recherches en ligne à partir de JSTOR, CAIRN, Persée entre autres. Wikipédia est souvent très bien mais ne compte pas comme une référence scientifique dans le cadre de cet exercice. Il faut citer des articles signés de la main des spécialistes, svp. En revanche, vous pouvez citer trois monographies (des livres signés également de la main des spécialistes sur une telle ou telle question) au lieu de trois articles ou combiner les deux types de références (comptant 3 références au total).

Vous choisirez un des documents se trouvant sur moodle dans la rubrique « commentaire de texte ».

L'étudiant présentera ce travail à l'écrit – de 6 à 8 pages dactylographiées (tapé à l'ordinateur). Les 6 à 8 pages n'incluent pas la bibliographie ni la page de titre. Respectez le nombre de pages et les consignes (marges, interligne), je vous prie. Vous serez pénalisé si vous dépassez les 8 pages (5 points par page) ou si vous trichez en « ajustant » les marges ou l'interligne. **C'est une question d'égalité et d'honnêteté par rapport à vos camarades de classe, ni plus ni moins. Il s'agit aussi d'un travail de synthèse : il faut aller « droit au but », l'essentiel. Montrez-moi que votre analyse est la bonne.**

Vous me rendrez votre travail **le 22 novembre, avant 9H30**, sur moodle. Ce travail vaudra 35% de votre note finale.

Il s'agit d'un travail individuel. Il vous est interdit d'effectuer ce travail en équipe ou avec un camarade de classe.

Quant à la mise en forme à suivre, il faut utiliser WORD, Times New Roman, police 12. Vous pouvez utiliser l'interligne 1,5 ou 2,0. Marges : 2,5cm gauche, droite, haut, bas. Vous ne pouvez en aucun cas utiliser

l'interligne simple (sans espacement). Ni ajuster les marges. Si vous ne suivez pas les consignes, vous serez pénalisé de 5 points.

Politique du retard pour ce travail :

3 points par jour ouvrable. Ne soyez pas en retard, s'il vous plaît. *C'est une question d'égalité et d'honnêteté par rapport à vos camarades de classe. Pour ceux qui sont en retard, il faut déposer vos travaux sur moodle. Aucun travail ne sera accepté par voie courrielle (email) et aucun travail ne sera accepté s'il est glissé sous ma porte.*

3) Fiche de lecture d'article (35% de votre note finale) :

L'étudiant(e) préparera une fiche de lecture d'article de 5 pages (pas plus).

Pour effectuer ce travail, vous choisirez un des articles se trouvant sur moodle sous la rubrique « articles pour la fiche de lecture ».¹

Votre fiche de lecture consistera en 4 parties :

- une brève introduction dans laquelle vous identifierez l'objet/argument abordé par l'auteur.e de votre article et, en quelques phrases, vous expliquerez au lecteur comment vous allez traiter le sujet de l'article dans le cadre de votre fiche de lecture (environ une demi page, 5 points)
- une page sur l'auteur. Qui est l'auteur.e ? Quel est son parcours professionnel ? Quel type de recherche a-t-il fait ? Quel genre de publications a-t-elle produit ? Fait-elle une histoire engagée ? (1 page (environ, il s'agit d'une fourchette), 15 points)
- un résumé synthétique du texte : donnez les informations essentielles afin qu'un lecteur non-avisé puisse comprendre la réflexion de M. ou Mme X sur l'objet/problématique de son article. Quel est ou quels sont ses arguments précis dans son article ? Expliquez-les. Comment organise-t-il son texte ? Contre qui ou quoi s'insurge-t-elle (une école spécifique ? des auteurs ? une façon de faire l'histoire) Quels concepts, définitions et exemples utilise-t-il l'auteur pour mener à bien sa démonstration ? (environ 1-1,5 pages (une fourchette), 40 points) ;
- Et votre avis ? Êtes-vous d'accord avec le ou les arguments de Mme Y ? Pourquoi ou pourquoi pas ? Donnez des exemples précis pour illustrer votre propos. Quels sont les mérites de la démarche de M. Z ? Les faiblesses ? Le but dans cette dernière partie n'est pas de « tout dire » mais de donner votre avis, un avis analytique et informé (environ 1-2 pages, 40 points).

¹ Je mettrai les textes sur moodle au plus tard le 22 novembre.

Quant à la mise en forme à suivre, il faut utiliser Times New Roman, police 12. Vous pouvez utiliser l'interligne 1,5 ou 2,0. Marges : 2,5cm gauche, droite, haut, bas. Vous ne pouvez en aucun cas utiliser l'interligne simple (sans espacement). Si vous ne suivez pas les consignes, vous serez pénalisé de 5 points. Il s'agit d'une question de transparence et d'honnêteté par rapport à vos camarades de classe, ni plus ni moins. Si vous citez un autre auteur pour appuyer votre propos, il faut citer cet auteur dans une note de bas de page. Pour les notes de bas de page, voir les indications dans le guide des étudiants du premier cycle du département d'histoire : : https://histoire.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/21/guide_1ercycle_version_finale_2021_03_16.pdf

Ceux qui dépassent les 5 pages (ou qui n'atteignent pas les 5 pages) seront pénalisés de 3 points par page. Les 5 pages n'incluent pas la bibliographie (qui est optionnelle), ni la page de titre (qui est obligatoire). Pas besoin d'ajouter une table de matières.

Il s'agit d'un travail individuel. Il vous est formellement interdit d'effectuer ce travail en groupe ou avec un ou une camarade de classe. Encore une fois, c'est une question d'honnêteté.

Vous déposerez votre fiche de lecture d'article, en Microsoft WORD, sur moodle au plus tard le 23 décembre avant minuit.

Politique de retard :

Politique de retard : 3 points par jour ouvrable. Ne soyez pas en retard, s'il vous plaît. *C'est une question d'égalité et d'honnêteté par rapport à vos camarades de classe. Pour ceux qui sont en retard, il faut déposer vos travaux sur moodle. Aucun travail ne sera accepté par voie courrielle (email) et aucun travail ne sera accepté s'il est glissé sous ma porte.*

Ce travail vaudra 35% de votre note finale.

Calendrier des séances et lectures :

1) le 6 septembre à 9H30 : « D'un ordre à un autre : Les conséquences globales de la Seconde guerre mondiale (1937-1945) »

Lectures obligatoires :

- « Bilan de la Seconde guerre mondiale (en chiffres) », *Repères*, @ https://www.cvce.eu/c/document_library/get_file?uuid=916a0cec-05ed-48b5-96b2-25d90d59d5f1&groupId=10181

2) **le 13 septembre : « De la méfiance à la défiance : les limites à la mondialisation du système international libéral entre 1917 et 1947 ».**

Lectures obligatoires :

- Duroselle et Kaspi, *Histoire des relations internationales*, pp. 5-49.
- Erez Manela, « The Wilsonian Moment and the Rise of Anticolonial Nationalism: The Case of Egypt », *Diplomacy & Statecraft*, vol. 12, no. 4 (décembre 2001), pp. 99-122 @
<https://kcjohnson.files.wordpress.com/2013/12/manela-article.pdf>

3) **Le 20 septembre : « La ‘polarisation’ du système international (I) : La Guerre froide en Europe et la mise en place des blocs « Est-Ouest » (1947-1955) ».**

Lectures obligatoires :

- Duroselle et Kaspi, *Histoire des relations internationales*, pp. 55-61, 63-89, 95-102.
- La doctrine Truman (le 12 mars 1947) sur moodle en traduction française et en anglais @
<https://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMDictionnaire?iddictionnaire=1839>
- Le discours d’Andrei Zhdanov (septembre 1947) @
<http://educ.jmu.edu/~vannorwc/assets/ghist%20102-150/pages/readings/zhdanovspeech.html>

4) **Le 27 septembre : « La ‘polarisation’ du système international (II) : l’expansion eurasiatique de la Guerre froide et ses effets mondiaux (1949-1956) ».**

Lectures obligatoires :

- Duroselle et Kaspi, *Histoire des relations internationales*, pp. 50-55, 102-106, 172-177, 206-211, 213-215.
- Justine Faure, « De la Grande Alliance à l’affrontement armé Est-Ouest (1944-1950) », *Histoire@politique*, vol. 3, no. 3, (2007), @
<http://www.cairn.info/revue-histoire-politique-2007-3-page-16.htm>
- Geir Lundestad, « Empire by Invitation ? The United States and Western Europe, 1945-1952 », *Journal of Peace Research*, vol. 23, no. 3, (septembre 1986), pp. 263-277 @
<https://www.jstor.org/stable/pdf/423824.pdf?refreqid=excelsior%3Ac70ad845a52e06442a306491f5f77f5a>

5) le 4 octobre : « De la coexistence pacifique jusqu’au bord du gouffre (1953-1962) : la fragilité du système international de la Guerre froide : les cas de Berlin et Cuba ».

Lectures obligatoires :

- Duroselle et Kaspi, *Histoire des relations internationales*, pp. 219-244.
- Pierre Grosser, « Trois réflexions sur l’analogie entre la crise coréenne et la crise de Cuba », *The Conversation*, le 29 août 2017 @ <https://theconversation.com/trois-reflexions-sur-lanalogie-entre-la-crise-coreenne-et-la-crise-de-cuba-82840>

6) Le 11 octobre : « La balance fragile de la terreur : la « nucléarisation » du système international (1945-1972) » et Discussion du film *Dr. Folamour* et la théorie nucléaire selon Stanley Kubrick. *Docteur Folamour* de Stanley Kubrick, (1963) @ en anglais et français. Vous pouvez le louer sur amazon.ca (5.00\$CAD) @ https://www.primevideo.com/detail/0IQXHW3TW6UF8W3CMCM7Y3ZX51/ref=dv_web_auth_sso_sign

Lectures obligatoires :

- David S. Painter, *The Cold War: An international history*, Londres, Routledge, 1999, pp. 40-44, 58-62 @ <https://ebookcentral.proquest.com/lib/uqam/detail.action?docID=169632>
- Pierre Milza, *Les relations internationales, 1945-1973*, (Paris, Hachette, 1996), pp. 108-114, 172-177 (sur moodle)
- Fred Kaplan, ‘Truth stranger than ‘Strangelove’, *International Herald Tribune*, (le 13 octobre 2004), https://www.nytimes.com/2004/10/10/movies/truth-stranger-than-strangelove.html?_r=0 cet article se trouve aussi sur moodle

7) le 18 octobre : examen de mi-session en salle de cours

8) le 25 octobre : semaine de relâche, pas de cours. Commencez svp à travailler sur votre commentaire de texte. C’est très important de commencer tôt, svp.

9) le 1 novembre : « La décolonisation difficile du système international : de l’Indochine (1945-54) à l’Algérie (1954-1962) ».

Lectures obligatoires :

- Duroselle et Kaspi, *Histoire des relations internationales*, pp. 121-137, 175-177, 187-206, 266-273.
- Christopher Goscha, « La guerre de décolonisation la plus violente du 20^{ème} siècle ? », *L’Histoire*, no. 499, (septembre 2022), pp. 30-34, sur moodle.
- Matthew Connelly, « Rethinking the Cold War and Decolonization: The Grand Strategy of the Algerian War for Independence », *International*

Journal of Middle East Studies, vol. 33, no. 2 (mai 2001), pp. 221-245 @ https://www.jstor.org/stable/259563?seq=1#metadata_info_tab_contents
et en traduction française (partielle) @ <https://www.jstor.org/stable/pdf/24250372.pdf>

10) le 8 novembre : « La rupture sino-soviétique, la fin de la Guerre froide et les débuts d'un nouvel ordre (1956-1989) ? »

Lectures obligatoires :

- Duroselle et Kaspi, *Histoire des relations internationales*, pp. 244-251, 300-309, 374-377, 402-404.
- Chen Jian et Yang Kuisong, « Chinese politics and the collapse of the Sino-Soviet alliance », Odd Arne Westad, éd., *Brothers in arms*, (Stanford, Stanford University Press, 1998), pp. 246-277 sur moodle

11) le 15 novembre : « Diplomatie culturelle, l'Etat et ses limites ... »

Lectures obligatoires :

- Robert Frank, « Chapitre 16. Culture et relations internationales : les diplomaties culturelles », dans Robert Frank, éd., *Pour l'histoire des relations internationales*, (Paris, Presses Universitaires de France, 2012), pp. 371-386 @ <https://www.cairn.info/pour-l-histoire-des-relations-internationales--9782130606246-page-371.htm>
- Joseph Nye, « Public Diplomacy and Soft Power », *The Annals of the American Academy of Political and Social Science*, vol. 616, (mars 2008), pp. 94-109 @ <https://www.jstor.org/stable/pdf/25097996.pdf?refreqid=excelsior%3Acdfbfde23da66a9d21970c2654457b1f>

12) le 22 novembre : « Quelle détente et pour qui ? Le rapprochement Est-Ouest et le glissement de la Guerre froide vers le « Sud » (1956-1991) ». Remise de vos commentaires de texte sur moodle avant 9H30

Lectures obligatoires :

- Duroselle et Kaspi, *Histoire des relations internationales*, pp. 279-315, 360-377.
- David S. Painter, *The Cold War: An international history*, Londres, Routledge, 1999, pp. 66-94 @ <https://ebookcentral.proquest.com/lib/uqam/detail.action?docID=169632>

EVALUATION DU PROFESSEUR EN LIGNE EN COURS :

Les étudiantes et étudiants pourront remplir le questionnaire d'évaluation en accédant au site d'évaluation des enseignements à l'aide d'un ordinateur portable ou d'une tablette (www.evaluation.uqam.ca) ou encore via le portail étudiant d'UQAM Mobile à l'aide d'un téléphone intelligent ou d'une tablette.

13) Le 29 novembre : « Organisations internationales : un ordre pas comme les autres ».

EVALUATION DU PROFESSEUR EN LIGNE EN COURS :

Les étudiantes et étudiants pourront remplir le questionnaire d'évaluation en accédant au site d'évaluation des enseignements à l'aide d'un ordinateur portable ou d'une tablette (www.évaluation.ugam.ca) ou encore via le portail étudiant d'UQAM Mobile à l'aide d'un téléphone intelligent ou d'une tablette.

Lectures obligatoires :

- Duroselle et Kaspi, *Histoire des relations internationales*, pp. 5-16, 155-159, 181-186, 286-297, 380-384, 480-511.
- Anne-Marie Slaughter, 'A New U.N. for a New Century', *Fordham Law Review*, no. 74, (2006), pp. 2961-2970 @ <http://ir.lawnet.fordham.edu/flr/vol74/iss6/1/>

14) le 6 décembre : « La fin de la Guerre froide et la naissance d'un nouvel ordre mondial : oui, mais lequel ? »

Lectures obligatoires :

- Duroselle et Kaspi, *Histoire des relations internationales*, pp. 394-422, 554-570, 579-593.
- Pierre Grosser, « Quand le début des années 1990 annonçait le monde d'aujourd'hui ... », *The Conversation*, (le 20 février 2017) @ <https://theconversation.com/quand-le-debut-des-annees-1990-annoncait-le-monde-daujourd'hui-72859>
- Jean-Luc Maurer, « Le casse-tête chinois de Taïwan », *The Conversation*, (le 2 septembre 2022) @ <https://theconversation.com/le-casse-tete-chinois-de-ta-wan-189085>

15) le 13 décembre : Les défis du 21^{ème} siècle à un ordre international mondial

Remise de la fiche de lecture d'article le 23 décembre avant minuit sur moodle

Lectures obligatoires :

- Duroselle et Kaspi, *Histoire des relations internationales*, pp. 444-454, 458-468.
- Robert Kagan, « Backing into World War III », *Foreign Policy*, (le 6 février 2017), @ <https://foreignpolicy.com/2017/02/06/backing-into-world-war-iii-russia-china-trump-obama/>

Quelques règles et informations

Règlement n° 18 sur les infractions de nature académique - Plagiat



Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constitue une infraction au sens de ce règlement.

Les infractions et les sanctions possibles reliées à ces infractions sont précisées aux articles 2 et 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- La substitution de personnes ;
- L'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- La transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignant(e), l'enseignant(e) ;
- L'obtention par vol, manoeuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- La possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- L'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- L'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- La falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- La falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement n° 18. Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca.

Vous pouvez également consulter des capsules vidéo sur le site r18.uqam.ca. Celles-ci vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.



Infosphère est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat.

Document et Informations additionnelles

Guide pour les étudiantes et étudiants du 1^{er} cycle :

Un [Guide](#) pour les étudiantes et étudiants de premier cycle en histoire a été initialement préparé par le Comité de pédagogie du Département d'histoire de l'UQÀM afin de faciliter l'accès à l'information nécessaire à toute étudiante, étudiant du premier cycle en histoire. Une version PDF de ce [Guide](#) est disponible sur le site WEB du Département d'histoire de l'UQÀM. Ce [Guide](#) veut d'abord faciliter l'accès à l'information concernant l'ensemble de ces règles. Il contient les renseignements concernant les exercices pédagogiques et les règles de présentation des travaux requis dans le cadre des cours d'histoire au premier cycle.

Les études de premier cycle en histoire sont régies à la fois par le Règlement des études de premier cycle de l'UQÀM ([Règlement n° 5](#)), par le Programme d'études spécifique (baccalauréat en histoire) et par les règlements pédagogiques du département d'histoire.

Règlement n° 8 des études de cycles supérieurs :

Relativement aux cycles supérieurs, les étudiantes et étudiants doivent prendre connaissance du [Règlement n° 8](#). Plusieurs spécifications s'y trouvent, entre autres, pour les programmes courts, DESS, Maîtrise et doctorat.

Politique n° 44 d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap :

Par sa politique, l'Université reconnaît, en toute égalité des chances, sans discrimination ni privilège, aux étudiantes, étudiants en situation de handicap, le droit de bénéficier de l'ensemble des ressources du campus et de la communauté universitaire, afin d'assurer la réussite de leurs projets d'études, et ce, dans les meilleures conditions possibles. L'exercice de ce droit est, par ailleurs, tributaire du cadre réglementaire régissant l'ensemble des activités de l'Université.

Il incombe aux étudiantes, étudiants en situation de handicap de rencontrer les intervenantes, intervenants (conseillères, conseillers à l'accueil et à l'intégration du Service d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap, professeures, professeurs, chargées de cours, chargés de cours, direction de programmes, associations étudiantes concernées, etc.) qui pourront faciliter leur intégration à la communauté universitaire ou les assister et les soutenir dans la résolution de problèmes particuliers en lien avec les limitations entraînées par leur déficience.

Le Service d'accueil et de soutien aux étudiantes, étudiants en situation de handicap (SASESH) offre des mesures d'aménagement dont peuvent bénéficier certains étudiants. Nous vous recommandons fortement de vous prévaloir des services auxquels vous pourriez avoir droit afin de réussir vos études, sans discrimination. Pour plus d'information, visitez le site de ce service à l'adresse suivante : <http://vie-etudiante.uqam.ca/etudiant-situation-handicap/nouvelles-ressources.html> et celui de la politique institutionnelle d'accueil et de soutien aux étudiantes, étudiants en situation de handicap :

https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2018/05/Politique_no_44.pdf

Vous devez faire connaître votre situation au SASESH le plus tôt possible :

- En personne : 1290, rue Saint-Denis, Pavillon Saint-Denis, local AB-2300
- Par téléphone : 514 987-3148
- Courriel : situation.handicap@uqam.ca
- En ligne : <http://vie-etudiante.uqam.ca/>

Règlements pédagogiques du département d'histoire

Le département d'histoire a adopté certaines lignes de conduite concernant l'évaluation ([Règlements pédagogiques](#)) :

- afin d'appliquer le principe de l'évaluation continue, un cours comporte au moins trois évaluations;
- pour réussir le cours, les étudiantes et les étudiants doivent, obligatoirement, réaliser toutes les activités prévues;
- l'évaluation orale est établie conformément à la résolution AD 20-05-01-71 votée par l'Assemblée départementale, soit :
 - un maximum de 20 % peut être attribué à la participation des étudiants.es au cours, incluant les interventions lors de discussions en classe, la participation à une activité pédagogique, etc.;
 - pour les cours siglés HIS1000, HIS2000 et HIS4000, l'évaluation des prestations orales ne peut dépasser les 33% de la note;
 - pour les cours HIS500X, HIS5000 et HIS6000, compte tenu de leur finalité pédagogique qui inclut la formation à la prise de parole scientifique, un exposé oral ne pourra dépasser les 50% de la note, conformément au Règlement no 5.
- les cours d'introduction comportent un examen écrit en classe, portant sur l'ensemble de la matière et dont la pondération varie entre 25% et 40% de la note globale;
- la correction du français fait toujours partie des critères d'évaluation; conformément à la résolution AD-93-05-28-061 votée par l'Assemblée départementale, la correction de la langue (orthographe, syntaxe, mauvaises tournures, termes impropres et autres imperfections) compte pour un pourcentage minimum de 10% de l'évaluation de chaque travail ou exercice écrit;
- les travaux collectifs, s'il y a lieu, doivent toujours prévoir la répartition des tâches entre les étudiantes, les étudiants;
- conformément à la résolution AD-17-03-24-54, en l'absence d'un accord préalable, les travaux remis en retard seront pénalisés de 5 % par jour ouvrable;
- seul un motif sérieux (par exemple, maladie, accident, décès de parent proche, accouchement) peut justifier une absence à l'examen. L'étudiant, l'étudiante devra fournir les pièces justificatives motivant son absence dans un délai raisonnable. Dans l'éventualité d'une absence non motivée, la note « 0 » sera inscrite comme résultat;
- dans le cas des activités de recherche individuelle (HIS 5790), une entente, signée par la professeure, le professeur et l'étudiante, l'étudiant, est déposée au département au début de la session; cette entente précise le sujet de la recherche, les sources qui seront utilisées et les modalités d'évaluation;
- les notes attribuées à chacune des étapes de l'évaluation sont exprimées en chiffres et converties à la fin du cours en lettres, selon le barème suivant (**ce tableau ne s'applique pas aux cours du BES : HIS 1120, HIS 1130, HIS 2060 ET HIS 3026**) :

Note chiffrée	Lettre	Point	Niveau
88 % et plus	A+	4,3	Excellent
85 % - 87 %	A	4,0	
82 % - 84 %	A-	3,7	
78 % - 81 %	B+	3,3	Très bien
75 % - 77 %	B	3,0	
72 % - 74 %	B-	2,7	
68 % - 71 %	C+	2,3	Bien
65 % - 67 %	C	2,0	
62 % - 64 %	C-	1,7	
58 % - 61 %	D+	1,3	Passable
55 % - 57 %	D	1,0	
54 % et moins	E	0,0	Échec

Politique n° 16 visant à prévenir et à combattre le sexisme et les violences à caractère sexuel / Politique n° 42 sur le respect des personnes, la prévention et l'intervention en matière de harcèlement

[La Politique n° 16 visant à prévenir et à combattre le sexisme et les violences à caractère sexuel](#) : Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité. La Politique identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

- **Violence à caractère sexuel : Comportements, propos et attitudes à caractère sexuel non consentis ou non désirés / Avec ou sans contact physique, incluant les moyens technologiques (médias sociaux ou numériques) / Comprend la manipulation, l'intimidation, le chantage, la menace, la contrainte ou l'agression sexuelle - usage de la force. Exemples : Commentaires, allusions, plaisanteries, insultes à caractère sexuel devant ou en l'absence de la personne visée / Avances non verbales, telles que les avances physiques, les attouchements, les frôlements, les baisers non désirés / Imposition d'une intimité sexuelle non voulue / Promesses de récompenses ou menaces de représailles liées à la satisfaction ou non d'une demande à caractère sexuel / actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme. Cyber harcèlement (internet-courriels-textos) : la production ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles sans son consentement - explicites et dégradantes, sans motif pédagogique, de recherche, de création ou d'autres fins publiques légitimes.**
- **Sexisme : Tous comportements, propos ou attitudes discriminatoires / À l'encontre des femmes et des minorités de genre / Fondés sur des croyances, des valeurs ou attitudes stéréotypées entourant la différence des sexes et des genres. Exemples : Une personne insultée, maltraitée, ignorée ou exclue en raison de son identité de genre ou de son orientation sexuelle / Des commentaires selon lesquels certaines personnes ne sont pas compétentes dans leur domaine parce que ce sont des femmes / Des comportements, des attitudes ou des propos misogynes, homophobes, lesbophobes, transphobes, etc.**
- **Hétérosexisme : Comportements, les propos ou attitudes discriminatoires qui perpétuent et renforcent les normes de genre hétérosexuelles, est considéré comme une forme de sexisme. Exemple : Des propos désobligeants à l'égard d'hommes qui prennent un congé parental.**

[La Politique n° 42 sur le respect des personnes, la prévention et l'intervention en matière de harcèlement](#) : L'Université reconnaît sa responsabilité d'assurer un milieu de travail et d'études exempt de toute forme de harcèlement et veille à ce qu'aucune forme de harcèlement ne soit tolérée, quelle qu'en soit la source. Une seule conduite grave peut aussi constituer du harcèlement si elle porte une telle atteinte et produit un effet nocif continu pour cette personne. La Politique s'applique à l'intérieur et à l'extérieur du campus, et identifie les comportements suivants :

- **Harcèlement psychologique : Pour que le harcèlement psychologique soit établi, certains critères de la définition doivent être présents et démontrés, soit : Conduite vexatoire / Caractère répétitif ou conduite unique grave / Caractère hostile ou non désiré / Atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique - de l'abus de pouvoir ou d'autorité, du conflit et de l'incivilité / Un milieu de travail ou d'études néfaste - **Harcèlement sexuel** : Le harcèlement sexuel est une forme de harcèlement psychologique. Il se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle non désiré et consiste en une pression malséante exercée sur une personne, soit : Remarques ou comportements / Sollicitation / Question intimes intrusives / Sifflements / Commentaires inappropriés d'ordre sexuel / Regards concupiscents / Affichage de photographies pornographiques**
- **Harcèlement discriminatoire** : C'est une forme de harcèlement psychologique qui se manifeste à l'égard d'une personne ou d'un groupe de personnes, notamment, en raison de la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge sauf dans la mesure prévue par la loi, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap. Pour plus d'information sur cette forme de harcèlement, consultez le site de la [Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec](#).
- **Harcèlement criminel** : C'est une forme de harcèlement psychologique visée à l'article 264 du Code criminel. Cette disposition interdit de suivre une personne ou une de ses connaissances ou de communiquer avec elle de façon répétée, de surveiller son domicile ou son lieu de travail de façon répétée, ou de se comporter de manière menaçante à l'égard de cette personne ou d'un membre de sa famille.

Pour de plus amples informations : vous réferez à la [Politique n° 16](#) et la [Politique n° 42](#).

Formation : Toute personne membre de la communauté universitaire contribue à maintenir une culture du respect et du consentement, notamment, en participant aux activités de formations obligatoires sur le sexisme et les violences à caractère sexuel.

Pour obtenir du soutien :

- Pour rencontrer une personne ou faire un signalement : communiquez avec le Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement : **514 987-3000**, poste 0886 harcelement@uqam.ca
- Pour la liste des services offerts en matière de violence sexuelle à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM : www.harcelement.uqam.ca
- [CALACS \(Centre d'aide et de Lutte contre les Agressions à Caractère Sexuel\)](#) : **514 529-5252 ou 1 877-717-5252**
- Soutien psychologique (Services à la vie étudiante) : **514 987-3185**, Local DS-2110
- Service de la prévention et de la sécurité : **514 987-3131** en tout temps